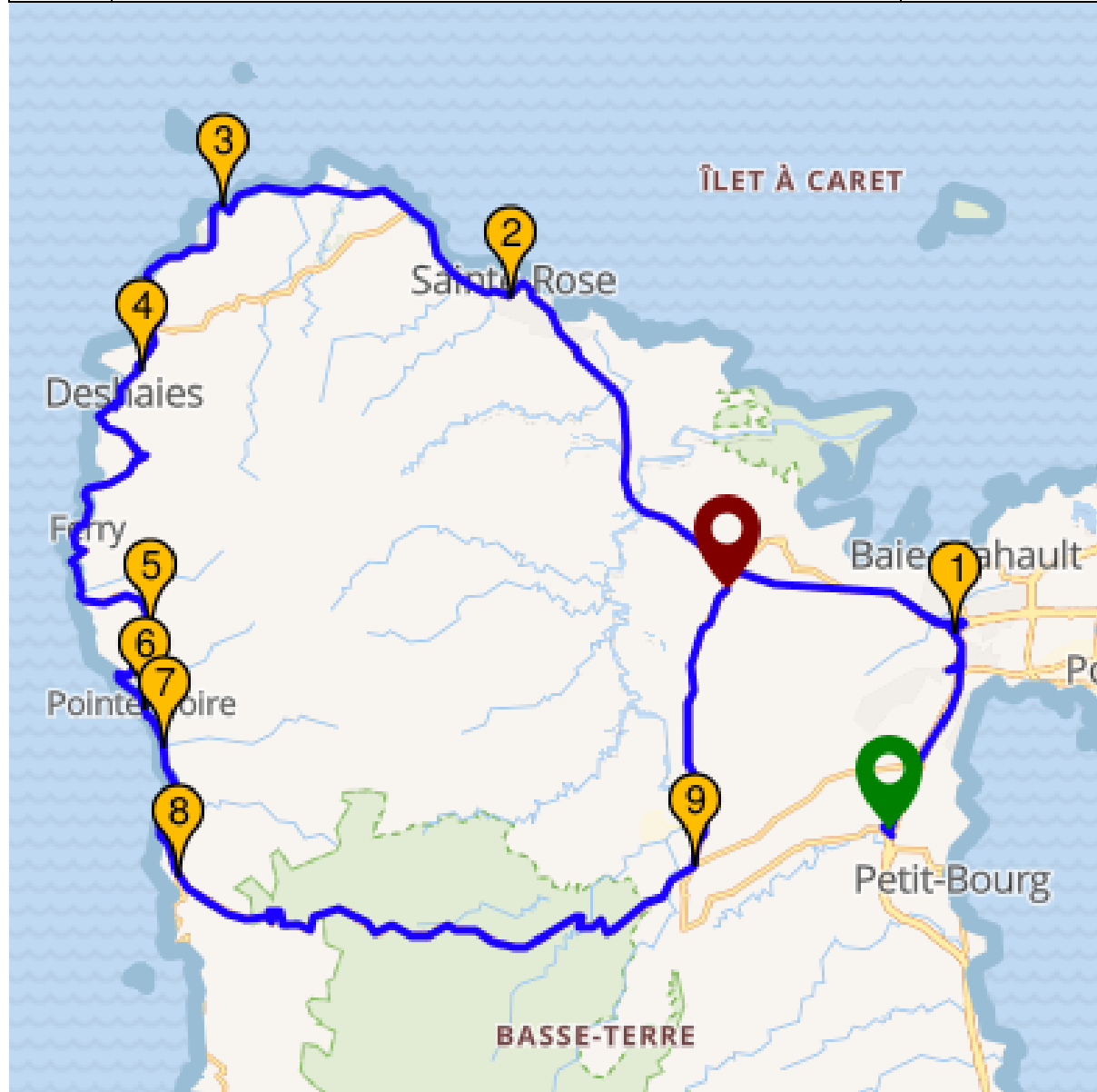


PARCOURS SAMEDI 20 AVRIL 2019

Sur la journée du samedi 20 avril 2019, nous traverserons les communes de Baie-Mahault, Sainte Rose, Deshaies, Gosier, Goyave, Lamentin, Les Abymes, Pointe-à-Pitre, Pointe-Noire, Petit-Bourg. Nous partons de la zone commerciale de Collin's vers deshaies en empruntant la N1, N2, D23, D1, pour arriver au Lamentin

Heure	Direction	Trajet
09h30	Départ du Centre Commercial de Collin's Petit-bourg	N1
09h45	Echangeur de Baie Mahault Destreland	N2
10h15	Bourg de Sainte-Rose	N2
10h45	Bourg de Deshaies	N2
11h00	Bourg de Pointe-Noire	N2
11h15	Halte regroupement Anse Guyonneau	N2
11h45	Mahaut	N2 vers D23
12h00	Rond Point Barboteaux	D23 vers D1
12h15	Arrivée Restaurant le Cosmopolite Grosse Roche la Croix, 97129 LAMENTIN	D1



PARCOURS DIMANCHE 21 AVRIL 2019

Sur la journée du dimanche 21 avril 2019, nous traverserons les communes de Anse-Bertrand, Baie-Mahault, Gosier, Le Moule, Les Abymes, Morne-à-l'Eau, Petit-Canal, Pointe-à-Pitre, Port-Louis, Sainte-Anne, Saint-François. Nous partons de la Pointe de la Verdure en direction de Saint François par la D127, D119, N4, D118, N5, D115, D101D123, D120, D122 pour arriver à l'Anse Pistolet à Anse-Bertrand

Heure	Direction	Trajet
09h30	Départ de l'hôtel Salako Pointe de la Verdure Le Gosier	D127
09h40	Echangeur de poucet	D119
10h10	Bourg de Sainte Anne	N4
10h40	Saint François	N4 vers D118
10h45	Direction Le Moule	D118 vers N5
11h00	Baie Olive Halte regroupement	Chemin de Croix
11h30	Départ Baie Olive	Chemin de Croix - N5
12h00	Le Moule	N5
12h10	Contourne le Moule, pas de traverser du bourg	D115-D101-Rond-Point Eolienne- N5
12h20	Direction Sainte Margueritte	N5 vers D123 puis D120
12h30	Marie Thérèse	D120 vers D122
12h40	Arrivée Anse Pistolet Anse Bertrand Déjeuner	D122



PARCOURS LUNDI 22 AVRIL 2019

Sur la journée du lundi 22 avril 2019, nous traverserons les communes Baie-Mahault, Capesterre-Belle-Eau, Gosier, Goyave, Les Abymes, Pointe-à-Pitre, Petit-Bourg. Nous partons de la Pointe de la Verdure en direction de Capesterre-Belle-Eau par la D127, D119, N4, N1, D33, N1, N2001a, N1, N11, N5, D106, pour arriver au restaurant An Kann La aux Abymes.

Heure	Direction	Trajet
09h30	Départ de l'hôtel Salako Pointe de la Verdure Le Gosier	D127
09h35	Echangeur de poucet	D119
09h40	Prendre direction de la N4 puis N1 vers le pont de la Gabarre	N4, N1
09h55	Petit-Bourg traversée du bourg	N1-Route de Dubos – N2001 - D33
10h05	Rond-Point de Viard vers N1 direction Capesterre	N1
10h30	Arrivée Allée DUMANOIR Pause regroupement 30 minutes	N2001a
11h00	Départ Allée DUMANOIR	N2001a vers N1
11h20	Bourg de Goyave	N1 – D33
11h30	Sortie du Bourg de Goyave direction Baie-Mahault	D33 – N1
11h50	Echangeur Voie Verte N1 vers N11 vers Abymes	N1 – N11
11h55	Pont de l'Alliance	N11
12h05	Direction Rond-Point de Perrin N11 vers N5	N11-N5
12h07	Direction Route de Perrin N5 vers D106	N5 – D106
12h10	Direction Restaurant An Kann La	D106 – Route de la Balance
12h15	Arrivée restaurant An Kann La	

